

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **armacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **diologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **tique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **ntaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## **Déclaration de Maladie : Nº P19- 0019301**

 **Maladie** **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 01513 Société :

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom &amp; Prénom : NAJIKH Abdesslam

Date de naissance :

17/12/1959

Adresse :

Tél. : 064006075

Total des frais engagés : 239,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Abdellah MAMOU  
Neuro-psychiatre  
38 Bd Rachid, Casablanca  
Tél: 0522 47 60 10  
IMR 1097430

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : MAJIKH Abdesslam Age:

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 22/06/2020

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
04/05/2020	CBNISY	gratuite	

Cachet et signature du Médecin  
attestant le Paiement des Actes

**Dr Abdellaoui**  
Neuro-Psychiatre  
38, Bd. Romain Rolland  
Tél: 0522 47 60 10  
INP 04 1097436

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fourneisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>HARMACIE AHHM</b> Rue Sidi-Maâmar 155/1 16100 Compiègne	04/05/2010	239,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# الدكتور عبد الله مامو

## Docteur Abdellah MAMOU

NEURO - PSYCHIATRE  
 D.U. D'Angers  
 en expertise médicale  
 Ex. attaché des Hôpitaux de paris  
 Médecin Expert auprès des Tribunaux



اختصاصي في الأمراض العقلية و النفسانية  
 حائز من جامعة أنجي على دبلوم  
 الخبرة الطبية  
 ملحق سابق بمستشفيات باريس  
 طبيب محلف لدى المحاكم

Casablanca, le .....

الدار البيضاء في

Dr Abdellah MAMOU  
 Pharmacie AHMIDA  
 Casablanca

PHARMACIE AHMIDA  
 Rue 1100 Complexe Commerciale  
 Sidi Maârouf - Casablanca  
 Tél: 0522 33 55 87 - 06 03 30 93 14  
 I.C.E: 00048370000083  
 PHARMACIE AHMIDA  
 Rue 1100 Complexe Commerciale  
 Sidi Maârouf - Casablanca  
 Tél: 0522 33 55 87 - 06 03 30 93 14  
 I.C.E: 00048370000083  
 PHARMACIE AHMIDA  
 Rue 1100 Complexe Commerciale  
 Sidi Maârouf - Casablanca  
 Tél: 0522 33 55 87 - 06 03 30 93 14  
 I.C.E: 00048370000083  
 PHARMACIE AHMIDA  
 Rue 1100 Complexe Commerciale  
 Sidi Maârouf - Casablanca  
 Tél: 0522 33 55 87 - 06 03 30 93 14  
 I.C.E: 00048370000083  
 PHARMACIE AHMIDA  
 Rue 1100 Complexe Commerciale  
 Sidi Maârouf - Casablanca  
 Tél: 0522 33 55 87 - 06 03 30 93 14  
 I.C.E: 00048370000083  
 PHARMACIE AHMIDA  
 Rue 1100 Complexe Commerciale  
 Sidi Maârouf - Casablanca  
 Tél: 0522 33 55 87 - 06 03 30 93 14  
 I.C.E: 00048370000083

GlaxoSmithKline Maroc  
 Ain El Aouda  
 Région de Rabat  
 PPV : 239,00 DH  
 ID : 644621  
 6 118001 140800



Durée de Traitement .....

R.D.V. le .....

Dr. Abdellah MAMOU  
 Neuro Psychiatre  
 38 Bd Rachidi Casablanca  
 Tel: 05 22 47 60 00 / 10